HUMANITÉS DANS LE TEXTE 2019 : MÉMOIRE DES CHAMPS DE BATAILLE

[1,61] 1. Igitur cupido Caesarem inuadit soluendi suprema militibus ducique, permoto ad miserationem omni qui aderat exercitu ob propinquos, amicos, denique ob casus bellorum et sortem hominum. Praemisso Caecina, ut occulta saltuum scrutaretur pontesque et aggeres umido paludum et fallacibus campis inponeret, incedunt maestos locos uisuque ac memoria deformes. 2. Prima Vari castra lato ambitu et dimensis principiis trium legionum manus ostentabant ; dein semiruto uallo, humili fossa accisae iam reliquiae consedisse intellegebantur : medio campi albentia ossa, ut fugerant, ut restiterant, disiecta uel aggerata. 3. Adiacebant fragmina telorum equorumque artus, simul truncis arborum antefixa ora. Lucis propinquis barbarae arae, apud quas tribunos ac primorum ordinum centuriones mactauerant. 4. Et cladis eius superstites, pugnam aut uincula elapsi, referebant hic cecidisse legatos, illic raptas aquilas ; primum ubi uulnus Varo adactum, ubi infelici dextera et suo ictu mortem inuenerit; quo tribunali contionatus Arminius, quot patibula captiuis, quae scrobes, utque signis et aquilis per superbiam inluserit.

[1,62] 1. Igitur Romanus qui aderat exercitus sextum post cladis annum, trium legionum ossa, nullo noscente alienas reliquias an suorum humo tegeret, omnes ut coniunctos, ut consanguineos, aucta in hostem ira, maesti simul et infensi condebant. Primum exstruendo tumulo caespitem Caesar posuit, gratissimo munere in defunctos et praesentibus doloris socius. 2. Quod Tiberio haud probatum, seu cuncta Germanici in deterius trahenti, siue exercitum imagine caesorum in sepultorum que tardatum ad proelia et formidolosiorem hostium credebat; neque imperatorem auguratu et uetustissimis caerimoniis praeditum, adtrectare feralia debuisse.

Texte établi et traduit par P. Wuilleumier, Les Belles Lettres, CUF, 1978

61. 1. Aussi César éprouva-t-il le désir de rendre les derniers honneurs aux soldats et à leur chef, et toute

l'armée présente fut émue d'une profonde compassion envers les proches et les amis et aussi devant les hasards et le sort des hommes. Caecina est envoyé en avant pour sonder les profondeurs des bois, établir des ponts et des chaussées sur les marais humides et les plaines trompeuses, puis on s'avance en ces lieux lugubres, pleins d'images et de souvenirs affreux. 2. Le premier camp de Varus avec sa vaste enceinte et l'étendue de son quartier général montrait le travail de trois légions; plus loin, un retranchement à demi écroulé et un fossé peu profond indiquaient l'endroit où s'étaient établis leurs restes déjà décimés ; au milieu de la plaine, des ossements blanchis, épars ou amoncelés selon qu'on avait fui ou résisté. 3. À côté gisaient des fragments de traits et des membres de chevaux, et sur des troncs d'arbres étaient cloués des têtes. Dans les bois voisins s'élevaient des autels barbares, où les tribuns et les centurions du plus haut rang avaient été immolés. 4. Et ceux qui survivaient à ce désastre, ayant échappé au combat ou aux chaînes, rapportaient qu'ici les légats été tombés, là les aigles avaient été prises, montraient où la première blessure fut portée à Varus, où son bras malheureux le frappa d'un coup mortel, sur quelle estrade Arminius harangua ses troupes, combien de gibets furent dressés pour les prisonniers, quelles fosses creusées, et comment son orgueil outragea les enseignes et les aigles.

62. 1. Ainsi l'armée romaine présente, six ans après le désastre, ensevelissait les ossements de trois légions, sans que personne pût savoir s'il inhumait les restes d'un étranger ou d'un parent, mais en les traitant tous comme des proches et des frères, avec une colère accrue contre l'ennemi, la tristesse et aussi la vengeance au cœur. La première motte pour l'érection d'un tombeau fut posée par César, hommage le plus agréable aux défunts, par lequel il s'associait aussi à la douleur des assistants. 2. Cette conduite ne fut pas approuvée par Tibère, soit qu'il prît en mauvaise part tous les actes de Germanicus, soit que la vue des cadavres laissés sans sépulture lui parût propre à rendre l'armée moins ardente au combat et plus accessible à la crainte des ennemis, et qu'un général investi de l'augurat et des fonctions sacrées les plus antiques n'eût pas, selon lui, à toucher des objets funèbres.